

# QUÉ DE NOU ?



DÉPARTEMENT DU TARN

M A I R I E



## Bulletin municipal n° 42 - Juin 2023



Carmausin  
Ségala

Tanus est l'une des 31 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS).

ALMAYRAC - BLAYE-LES-MINES - CAGNAC-LES-MINES - CARMAUX - COMBEFA - CRESPIN - JOUQUEVIEL - LABASTIDE-GABAUSSE - LE GARRIC - LE SÉGUR - MAILHOC - MILHAVET - MIRANDOL - BOURGNOUNAC - MONESTIÉS - MONTAURIOL - MONTIRAT - MOULARÈS - PAMPÉLONNE - ROSIÈRES - SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX - SAINT-CHRISTOPHE - SAINT-JEAN-DE-MARCEL - SAINTE-CROIX - SAINTE-GEMME - TAÏX - TANUS - TRÉBAN - TRÉVIEN - VALDÉRIÈS - VILLENEUVE-SUR-VÈRE - VIRAC

### LE MOT DU maire

Au fil des mois, l'actualité de notre commune ne manque pas de sujets, comme autant de témoins du dynamisme de notre village, une vitalité au cœur des préoccupations de l'équipe municipale en charge de notre quotidien.

La libération de foncier permet l'implantation de nombreuses maisons, l'accueil de ces nouvelles familles contribue au maintien de l'effectif scolaire, à la survie des commerces et participe à l'attractivité de notre commune.

Cette dynamique renforce l'élan de la municipalité qui en 2023 poursuit la réalisation de plusieurs projets qui mobilisent son énergie :

- La rénovation de la salle communale pour une meilleure gestion de la consommation énergétique,
- Le city stade à la disposition de nos jeunes de plus en plus présents et de leur famille,
- La création d'une MAM (Maison d'Assistante Maternelle) en collaboration avec les communes adhérentes au SIVU Ecole du Viaur,
- La rénovation des cloches de l'église de Tanus éteintes depuis plusieurs années.

Nos associations, par leur énergie et leur esprit d'équipe, nous font régulièrement la démonstration de cette vitalité, qui porte l'attractivité de notre commune. La dernière en date, la Fête de la Pentecôte où le Comité des Fêtes a su fédérer une équipe de jeunes impliqués, bosseurs et responsables en est une preuve éclatante. Le calendrier riche de plusieurs dates nous promet encore de belles journées organisées par les différentes associations de la commune.

Nous en avons toutefois fait l'expérience un jour ou l'autre, cette vitalité est un bien aussi précieux que fragile. Il nous appartient, chacun à notre niveau et pour ce qui nous concerne, de tout mettre en œuvre pour la maintenir et la préserver.

Soyons vigilants et solidaires pour conforter l'existant : nos commerces de proximités, notre école, la force de notre vie associative. Nous habitons une très belle commune où il fait bon vivre, une commune forte de ces acteurs locaux, travaillons ensemble pour préserver ce bel équilibre et amplifier l'attractivité de notre village au cœur du Ségala.

**Benoît RAVAILHE**

### ÉTAT CIVIL

#### Naissances

**Valentin COUVENHES**

le 12 juin 2022 ; 8B Route de Lacapelle Pinet

**Julya MARTIN**

le 7 août 2022 ; 3 Impasse de la Bouriette

**Baptiste MASSOL**

le 5 septembre 2022 ; 1 Bis Rue du Viaduc du Viaur

**Azael SIAKA**

le 7 octobre 2022 ; 7 Route du Bruel

**Albin REY BOUDOU**

le 15 décembre 2022 ; 8 Bis Place de l'Eglise

**Maël DUMOULIN**

le 10 mai 2023 ; 7 La Prèze

#### Mariages

**Mathilde COURS & Maxime CERNIGLIA**

le 9 avril 2022 ; 1 Route de la Mourseillé

**Aurélien MARTIN &**

**Jean-François DAL BIANCO**

le 20 août 2022 ; 16 Route de Lacapelle Pinet

#### Décès

**Jean CAMBON** ; 3 Place de la Liberté

le 6 juillet 2022 (97 ans)

**Michel BINET** ; 4 Route de la Calmété

le 3 octobre 2022 (88 ans)

**Georges ISSANCHOU** ; 3 Place de la Liberté

le 3 novembre 2022 (91 ans)

**Ronald PATON-WALKER** ; 6 Rue Sant Salvy

La Calmété, le 26 novembre 2022 (78 ans)

**François GOMEZ** ; 3 Place de la Liberté,

le 27 novembre 2022 (79 ans)

**Wendy STEVENS** ; 5 Route de Saint Just,

le 21 décembre 2022 (88 ans)

**Madeleine VAYSSE** ; 3 Place de la Liberté,

le 23 décembre 2022 (98 ans)

**Gabriel DELPOUX** ; 4 Arviu

le 12 mars 2023 (99 ans)

### INFOS PRATIQUES

24 av. Paul Bodin 81190 Tanus

05 63 76 36 79

mairie@ville-tanus.fr

Site internet :

<http://ville-tanus.fr>

#### OUVERTURE DU SÉCRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8h à 12h

Mardi de 13h30 à 18h30

Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30

Vendredi de 13h30 à 17h00

#### PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

Lundi de 9h à 12h

#### PERMANENCES DES ADJOINTS

Jeudi de 14h à 17h

## LES FINANCES COMMUNALES

### LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées en 2022, comportant la section de fonctionnement et la section d'investissement.



#### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, permettant à la commune d'assurer le quotidien.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement de la commune, c'est à dire la capacité de la commune à financer des projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

#### LES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES DE LA SECTION

DÉPENSES 2022		RECETTES 2022	
Charges à caractère général (assurances, entretien bât et voirie, eau, électricité, etc.)	118 675,99	Atténuation de charges (remboursement frais personnel)	5 994,16
Charges de personnel (salaires, assurances, charges sociales, etc.)	116 266,63	Produits des services (redevance occupation domaine public, remboursement frais locataires)	5 146,23
Autres charges (frais de fonctionnement écoles, médiathèque cantonale, entretien du bâtiment scolaire, transport scolaire, indemnités des élus, etc.)	124 899,64	Impôts et taxes	177 056,51
Charges financières (intérêts des emprunts)	1 711,04	Participations (dotations Etat, dotation APC, récupération TVA)	150 565,08
Amortissements et provisions	1 763,07	Autres produits (loyers logements, accueil familial toiture photovoltaïques)	49 530,44
		Produits financiers	2,06
		Produits exceptionnels	5 352,06
		Excédent reporté	84 122,99
<b>Total</b>	<b>363 316,37</b>	<b>Total</b>	<b>477 769,53</b>
		<b>Excédent</b>	<b>114 453,16</b>

#### LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est liée aux projets à moyen et long terme de la commune. Elle concerne des actions, dépenses et recettes à caractère exceptionnel.



QUÉ DE NOU ? BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TANUS

Directeur de la publication : Benoit Ravailhe - Rédaction : conseil municipal

Crédits photos : Jérôme Morel - Office de Tourisme du Ségala Tarnais, Communauté de Communes Carmausin-Ségala, Conseil municipal, Associations et entreprises, Storyset & Freepik, Pixabay, Trifyl - **Mise en page** : Service communication 3CS

Impression : Delort à Castanet-Tolosan - 330 exemplaires en juin 2023

## VIE MUNICIPALE

### VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (OPÉRATIONS RÉELLES)

DÉPENSES 2022		RECETTES 2022	
Report N-1	14 616,56	Excédent fonctionnement reporté	80 162,56
Capital Emprunts	19 527,61	FCTVA	11 859,62
		Taxe aménagement	30 618,98
		Amortissements	1 763,07
		Vente matériel (pont bascule)	500
		PVR	1 923
		Vente terrains (Puech Redon, chemin du Bruel)	20 454
<b>Opérations financières</b>	<b>34 144,17</b>	<b>Opérations financières</b>	<b>147 281,73</b>
Travaux voirie FAVIL 2021	22 311,78	Travaux voirie FAVIL 2021	14 161,09
Travaux voirie FAVIL 2022	41 374,78	Travaux voirie FAVIL 2022	10 866,33
Travaux Eglise Fournials	5 950,00	Retable Eglise Fournials	10 845,74
Travaux halle	3 233,00	Travaux halle	18 560,59
Elaboration PLU	2 383,99		
<b>Opérations d'équipement</b>	<b>75 253,55</b>	<b>Opérations d'équipement</b>	<b>54 433,75</b>
<b>Total général</b>	<b>109 397,72</b>	<b>Total général</b>	<b>201 715,48</b>
<b>Excédent d'investissement</b>			<b>92 317,76</b>

## ÉTAT DE LA DETTE

Le remboursement de la dette est financé par les recettes de fonctionnement du budget communal, plus précisément le produit des locations de logements communaux permet de couvrir cette dépense.

Nature Emprunt	Organisme	Année de réalisation	Durée	Capital initial	Capital restant dû au 01/01/2023	Annuité	
						CAPITAL	INTÉRÊTS
Voies-réseaux	CA	2010	15 ans	27 000	6 093.89	2 146.80	190.64
Accueil familial	CARSAT	2012	20 ans	94 927	42 717.15	4 746.35	/
Accueil familial	CDC PLAï	2012	30 ans	47 495	31 417.96	1 401.60	565.52
Accueil familial	CDC PLUS	2012	30 ans	103 139	70 932.86	2 934.16	1 844.26
Achat camion	CA	2020	7 ans	15 000	8 621.43	2 134.47	41.95
Travaux Halle et Eglise Fournials	CA	2020	15 ans	60 000	48 503.94	3 859.17	371.78
Rénovation énergé- tique salle communale	CA	2023	15 ans	48 000	<i>Encaissement emprunt courant année 2023</i>		
Terrain multisports	CA	2023	9 ans	17 000			
<b>Total</b>				<b>427 561</b>	<b>273 287.23</b>	<b>17 222.55</b>	<b>3 014.15</b>
Prêt relais	CA	2023	2 ans	133 000	<i>Encaissement emprunt courant année 2023 en fonction des besoins de trésorerie</i>		

## LE BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile et doit être voté en équilibre.

Le budget primitif 2023 a été voté le 4 avril 2023.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité : la section de fonctionnement permet la gestion des affaires courantes, la section d'investissement a vocation à préparer l'avenir.

### La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, permettant à la commune d'assurer le quotidien.

#### VUE D'ENSEMBLE DES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES DE LA SECTION

Dépenses 2023		Recettes 2023	
Charges à caractère général	219 387	Produits des services	4 650
Charges de personnel	124 550	Impôts et taxes	46 800
Autres charges	133 040	Fiscalité locale	139 350
Charges financières	5 600	Participations	148 400
Amortissements et provisions	1 770	Autres produits	50 060
Autofinancement des investissements	15 670	Excédent reporté	110 757
<b>Total</b>	<b>500 017 €</b>	<b>Total</b>	<b>500 017 €</b>

### La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets à moyen et long terme de la commune. Elle concerne des actions, dépenses et recettes à caractère exceptionnel.

#### VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (OPÉRATIONS RÉELLES)

Dépenses 2023		Recettes 2023	
Capital Emprunts	17 230	Report N-1	93 218
Cautions s/loyers	2 500	Excédent fonctionnement reporté	3 696
Emprunt relais sur 2 ans	133 000	Autofinancement prévisionnel	15 670
		FCTVA	12 550
		Taxe aménagement	15 000
		Reprise subvention (opération d'ordre)	1 770
		Cautions s/loyers	2 500
		PVR	4 600
		Emprunt relais sur 2 ans	133 000
<b>Opérations financières</b>	<b>152 730 €</b>	<b>Opérations financières</b>	<b>346 104 €</b>

## VIE MUNICIPALE

### VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (OPÉRATIONS RÉELLES)

DÉPENSES 2023		RECETTES 2023	
Travaux voirie FAVIL	53 000	Travaux voirie FAVIL	12 000
Aménagement place du Ségala	10 800	Travaux Halle	4 640
Travaux cloches église de Tanus	6 500	Travaux cloches église de Tanus	3 300
Eclairage public	43 000	Eclairage public	35 000
Elaboration PLU	20 869	Terrain Multisports	30 250
Matériel atelier	1 145	Rénovation énergétique salle communale	70 000
Terrain Multisports	59 000	Aménagement terrasse du Yunnan	1 250
Rénovation énergétique salle communale	150 000		
Aménagement terrasse du Yunnan	4 500		
Matériel informatique secrétariat	1 000		
<b>Opérations d'équipement</b>	<b>349 814 €</b>	<b>Opérations d'équipement</b>	<b>156 440 €</b>
<b>Total général</b>	<b>502 544</b>		<b>502 544</b>

L'ensemble des investissements communaux sont possibles grâce au soutien financier des différents organismes publics : Etat, Région, Département, Communauté de Communes Carmausin-Ségala, CAF du Tarn, MSA Midi Pyrénées Nord.



## CITY STADE

Un terrain multi sports de type city stade, offrant une palette de jeux diversifiés accessibles à tous en toute sécurité vient d'être aménagé Route du Viaduc du Viaur, à côté du terrain de tennis.

Les marquages au sol seront réalisés courant juin afin de parfaire cet équipement déjà apprécié des enfants et de leur famille.

La réalisation de cet aménagement a été possible grâce au concours financier de l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes Carmausin-Ségala, pour un total de 64 % du coût total HT.



## La salle communale a fait peau neuve

Agitation fébrile autour et dans la salle communale depuis le mois de mars.

Depuis sa construction en 1990, rien n'avait vraiment bougé dans la salle.

Le bâtiment avec simple vitrage, son chauffage avec des résistances électriques depuis le plafond, et une isolation aux normes... de l'époque, laissait passer l'air froid sous ses portes.

C'est donc un gros chantier qui a été entrepris par trois entreprises locales, à savoir Lionel Calvignac pour la réfection du plafond, l'isolation aux nouvelles normes et les peintures, Frédéric Cougoureux pour les menuiseries extérieures à double vitrage et Emmanuel Rios pour l'électricité, l'éclairage LED et le chauffage par pompe à chaleur air-air.



Il leur avait été fixé un délai relativement court, qu'ils ont respecté, puisque pour la Fête de Pentecôte, tout était fini. Gilles et Sébastien ont contribué à certaines tâches et des finitions.

Il reste à établir un nouveau règlement pour l'utilisation de l'espace, tenant compte des nouveautés.



## LES CLOCHES, un patrimoine communal

Le clocher de l'église Sainte Martienne a reçu récemment la visite du campaniste, docteur des cloches, l'entreprise Angélus de Lavaur.

Son diagnostic, bien que sérieux mais pas alarmiste, nous a permis d'envisager une remise en état du mécanisme.

En effet, il est nécessaire de mettre aux normes actuelles, l'installation électrique avec ses protections et de rajeunir le tableau de commande des sonneries par son remplacement.

## La MAM, un projet qui se concrétise

Le projet a vu le jour en 2020, grâce à l'effort consenti du SIVU Ecole du Viaur (association de 6 communes, pour rappel : CRESPIN, LACAPELLE-PINET, MONTAURIOL, MOULARES, TREBAN et TANUS).

La MAM est au sein de l'école du Viaur, dans la classe vacante, plus une extension de 40 m<sup>2</sup>. Après 3 ans de travail et de mise au point, le projet est sorti de terre et sera opérationnel en septembre 2023 pour l'accueil des premiers enfants.

Un grand pas pour nos communes qui pourront proposer un mode de garde aux familles déjà présentes ou à venir sur les six communes du SIVU. Ainsi les 3 assistantes maternelles assureront la garde de 3 /4 enfants chacune, la MAM étant prévue pour 12 enfants maximum.

Une fois les travaux réalisés, les trois cloches retrouveront leurs sonorités pour ponctuer la vie du village, soit par tintement, soit à la volée.

Même si la vie d'aujourd'hui a ses canaux d'information, ce sont bien les cloches qui annoncent le mariage par leur volées sonores et joyeuses, le décès par le glas solennel que savait différencier homme, femme, enfant ou ecclésiastique ; et l'Angélus du matin, de midi et du soir, rythmant autrefois la journée des travailleurs dans la paroisse.



# RYTHME SCOLAIRE 4 JOURS OU 4 JOURS ET DEMI

POUR INFORMATION : depuis 2013, la loi pour le rythme scolaire est de 4 jours et demi, elle est mise en place suite à des études menées par des chronologistes qui démontrent que l'enfant à une meilleure attention le matin et que cela réduit l'écart entre les élèves qui sont en difficulté.

Cependant suite à une promesse de campagne de M. Macron, sans changer la loi, la possibilité est donnée aux maires, seuls décisionnaires d'obtenir une dérogation pour le passage à 4 jours.

Déjà discuté par les 2 communes Tanus et Pampelonne fin 2020, il est décidé par les 2 maires concernés que le RPI SEGAVIAUR restera pour la rentrée 2020/2021 et les suivantes en accord avec la loi en vigueur soit 4 jours et demi.

Cependant, la part des communes par enfant étant déjà une dépense importante pour le budget de nos communes et c'est dans ce contexte que lors du dernier conseil d'école du 20 mars 2023, M. MALATERRE, Maire de Pampelonne, souhaite l'ouverture d'une discussion pour un éventuel passage aux 4 jours si cela était significatif sur une éventuelle économie budgétaire.

## ENQUÊTE PUBLIQUE SCHÉMA DIRECTEUR DES BORNES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Vous possédez une voiture électrique ou vous envisagez de franchir le pas prochainement ?

Devenez acteur du changement en accompagnant le Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET) dans la construction du Schéma Directeur pour les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE).

La commune de Tanus, adhérente au SDET, vous invite à participer à une grande enquête publique qui permettra de façonner le futur de la mobilité électrique sur notre territoire.

Si les fondements de ce service ont déjà été bâtis avec 190 bornes de recharge accessibles sur le domaine public à travers le territoire tarnais, votre avis est aujourd'hui indispensable pour concevoir un service public de la mobilité plus fonctionnel et plus adapté aux dispositions des usagers de notre département.

Scannez le QR Code ou rendez-vous directement sur le site internet du Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn [te81.fr](http://te81.fr) !

**Votre avis nous intéresse !**

M. RAVAILHE souhaitant avoir l'avis de son conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal se prononce pour le maintien des 4 jours et demi pour la rentrée 2023/2024 pour laisser le temps à la réalisation d'une étude notamment financière réalisée par le RPI SEGAVIAUR en présence des deux maires concernés pour évaluer l'impact financier et des conséquences pour les agents investis dans ce RPI, pouvant mener au passage à 4 jours pour la rentrée 2024/2025.

C'est donc une affaire à suivre.



### MOBILITÉ ÉLECTRIQUE : DEVENEZ ACTEUR DU CHANGEMENT

Territoire d'Énergie Tarn réalise une grande enquête auprès des utilisateurs du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.



Répondez au questionnaire en ligne en scannant ce QR-code



## TROTTOIR : DÉFINITIONS

Le dictionnaire Larousse de 1912 précise : « Espace généralement bitumé ou dallé, ménagé sur les côtés d'une rue, d'une chaussée, et réservé aux piétons »

Plus récemment, les dictionnaires Larousse, Le Robert, Quillet Flammarion ont repris la même définition. Eh bien, à Tanus, la définition devient :

« Espace bitumé, ménagé sur les côtés de la rue, initialement réservé aux piétons et aujourd'hui réservé aux véhicules dont les utilisateurs se soucient d'économiser leurs pas, et laissant aux piétons et fauteuils roulants le plaisir de slalomer quand c'est possible, sinon d'utiliser à leurs risques la chaussée après franchissement d'un trottoir. »



Est-ce à cause d'une tolérance de stationnement initialement marquée d'une autre couleur en bordure de trottoir pour libérer la circulation sur l'ancienne Nationale 88 ?

Ou bien parce que chacun pense d'abord à soi, et oublie le handicapé éventuel sur son fauteuil roulant, les personnes à mobilité réduite et les enfants ?

## CHIENS EN LIBERTÉ ET ABOIEMENTS

Le secrétariat de Mairie reçoit de plus en plus de plaintes de la part de cyclistes ou de marcheurs relatant la présence de chiens laissés en liberté qui menacent de les faire tomber ou qui les effraient.



Tout propriétaire de chien est responsable des dommages causés par son animal de compagnie. Que les faits surviennent lors d'une promenade en sa présence ou lorsqu'il se sauve et divague sur la voie publique. Selon la loi, le propriétaire passible d'une contravention, peut être poursuivi.

Les aboiements d'un chien font partie des nuisances pouvant incommoder. Diurnes ou nocturnes des aboiements répétés, intenses ou continus caractérisent le trouble anormal du voisinage et sont sanctionnables d'après le code de la santé publique (article R1336-5).

Il est donc demandé aux propriétaires de chiens de les surveiller en ne les laissant pas en liberté malgré l'espace que procure la vie en milieu rural et de respecter la tranquillité du voisinage et des lieux en canalisant du mieux possible les aboiements.

## PIGEON VOYAGEUR - PIGEON ENVAHISSEUR

Le pigeonnier, habitat destiné à l'élevage des pigeons, a été en son temps un signe extérieur de richesse. En effet, composé de boulines (nids destinés aux couples pour les couvées), la loi limitait leur nombre selon la surface du domaine agricole.

Ce bâtiment recueillait la colombine, engrais riche en azote, phosphore et potasse, qui était destiné à fertiliser les vignes, les jardins pour améliorer les productions et les récoltes. Il permettait aussi d'assurer la fourniture de viande, garantissant ainsi une gestion raisonnée de l'élevage.

Le pigeon a connu aussi ses heures de gloire lorsqu'il était dit voyageur. Dans l'ancien temps, les égyptiens l'ont utilisé pour communiquer. Ainsi, les navigateurs annonçaient quelques jours avant, leur arrivée au port.

Durant 14-18, de part et d'autre du front, les pigeons-voyageurs ont été des auxiliaires militaires précieux pour la transmission des renseignements. Rapides, discrets, revenant toujours aux mêmes endroits, les pigeons remplacent avantageusement les signaux optiques ou TSF en cas de défaillance.

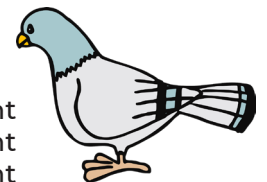
Les pigeonniers ont été restaurés et transformés, et les pigeons abandonnés. Ils sont devenus vagabonds, se rapprochant des villes et villages afin d'y

trouver gîte et nourriture. N'étant plus gérés par l'homme, ils sont devenus envahissants, occupant les clochers d'églises, les toitures des maisons, et se réfugiant souvent pour la nuit dans les bâtiments d'élevage, de stockage de fourrage.

En quelques décennies, le pigeon voyageur est devenu envahisseur, devenant nuisible par les désagréments qu'il apporte. Ses déjections, fientes malodorantes acides, dégradent façades, rebords de fenêtres et trottoirs. Il niche dans les gouttières, construisant un nid grossier fait de branchages qui, à la première pluie, bouche la descente pluviale, et provoquant engorgements avec des débordements salissants.

La réglementation française ne le considérant pas comme animal nuisible, et n'étant pas non plus considéré comme domestique, il fait partie des gibiers dont la chasse est permise. Le code rural autorise les personnes qui subiraient des dommages à détruire les animaux soit par tir soit par piégeage, toléré tant que les animaux sont tués sans souffrance.

Vous êtes concernés par ce problème, alors exprimez votre ou vos solutions, en déposant votre idée dans la boîte aux lettres de la mairie.



# Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : Trions... Trions...

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le tri sélectif des déchets ménagers s'est intensifié avec l'incorporation dans la poubelle jaune des emballages et de tous les papiers, s'ajoutant aux autres déchets déjà triés.

Près de 69 % de nos déchets se retrouvent dans la poubelle noire ou grise soit, 5 700 tonnes environ qui partent à l'enfouissement avec un coût de 183€ la tonne.



© CITEO

© CITEO

WWW.TRIFYL.FR



Afin de répondre aux objectifs de la loi instaurant la réduction de la production des déchets résiduels, nous devons atteindre 189kg/an/habitant en 2030. A ce jour, nous en avons produit 203kg. Il faudra donc diminuer de 25kg en s'appuyant sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'amélioration du geste de tri.

L'objectif fixé par la Région (Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets) est de 213kg/habitant en 2023. Au-dessus de ce palier, le coût sera de 1,5 fois plus cher soit, 274€ par kg supplémentaire.

Pour la poubelle jaune, l'objectif est d'atteindre au moins 63kg/habitant avec un coût de 20 € la tonne (21€ actuellement). Les tonnages supplémentaires seront minorés (10€ la tonne). Mais, si mauvaise qualité de tri, il en coûtera 83€/tonne pour les refus de tri.

Il est donc très important, voire nécessaire et obligatoire de trier les déchets et de le faire correctement en suivant les consignes données. Il en va du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que vous aurez à payer.

De part la loi, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, nous devons intensifier le tri en séparant les déchets de cuisine biodégradables du reste de la poubelle noire ou grise afin, de procéder à leur valorisation. Le compostage à domicile est une solution à privilégier. Des composteurs peuvent être acquis au prix de 25€ auprès de la Communauté de Communes.

Cependant une collecte dédiée à ces biodéchets sera mise en place sur notre territoire, début septembre. Des sacs de couleur orange seront distribués et afin de ne pas augmenter le coût de la collecte, seront ramassés en même temps que les déchets résiduels. Ensuite, ils seront récupérés et valorisés pour la production de gaz et de compost de très haute qualité.

Une opération de remise de courrier et de mémo de tri ainsi qu'une première distribution de sacs seront effectuées par les membres du Conseil Municipal.

## ELIMINATION DES DÉCHETS VERTS : RAPPEL

Le code de l'environnement (art.L.541-21) règlemente le brûlage des déchets verts à l'air libre ainsi que la vente et l'utilisation d'incinérateurs de jardin ou d'équipements extérieurs.

Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs ou les fumées et des risques d'incendie, brûler à l'air libre de tels déchets a un impact certain sur la santé et contribue, de façon significative, à la dégradation de la qualité de l'air.

**Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit toute l'année.**

Sont concernés tous les particuliers, les entreprises d'espaces verts, les collectivités territoriales... Une dérogation a été mise en place pour les déchets verts agricoles, la pratique de l'écobuage en prévention du risque incendie.

Plusieurs solutions existent afin de se débarrasser des déchets verts : broyage, paillage, compostage et apport volontaire en déchetterie.

Le non-respect de cette mesure d'interdiction est passible d'une contravention de 750€ article R 541-7 814 du code de l'environnement.





## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CARMAUSIN-SÉGALA

Siège : 2 rue du Gaz 81400 Carmaux

Tél : 05 63 36 14 03 | [contact@3c-s.fr](mailto:contact@3c-s.fr) | [www.carmausin-segala.fr](http://www.carmausin-segala.fr) |

## MOBILITÉ : connaissez-vous LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Le Transport à la Demande (TAD) est proposé par la 3CS par délégation de la Région Occitanie. Grâce à ce service, vous pouvez vous rendre à Carmaux le vendredi matin (sauf férié).

### Comment réserver un trajet ?

C'est très simple, il suffit de réserver sa place par téléphone au **05 63 36 15 00** avant 14h le mercredi précédant le transport.

### En pratique

TARIF : 2€ par trajet (4€ Aller/Retour) à payer à la montée dans le véhicule (gratuit pour les accompagnant·es de personne en situation de handicap)

DESTINATION : Au départ de chez vous, à destination de Carmaux, pour les habitant·es de toutes les communes du Carmausin-Ségala (hors Carmaux\*)

HORAIRES - VENDREDI MATIN

**Carmaux - Place Gambetta :**  
arrivée 9h20 / départ 12h05

**Carmaux - Gare multimodale :**  
arrivée 9h30 / départ 12h15



### À savoir !

Avec le même ticket, il est possible d'avoir une correspondance entre le TAD et les lignes de bus et de train du réseau régional liO.

## DES PAPIERS À FAIRE ? FRANCE SERVICES FACILITE VOTRE QUOTIDIEN !

Porté par le CIAS Carmausin-Ségala, France services facilite l'accès aux principaux organismes de service public à tous les habitants et habitantes du territoire. Les agents sont formés pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos papiers du quotidien.

Par exemple, ils peuvent vous guider dans vos démarches d'emploi, de santé, de retraite, de formation, de justice, de famille, de budget ou encore de mobilité et de logement. Les accompagnements sont individuels et confidentiels, sur rendez-vous.

Un service gratuit et accessible dans tout le Carmausin-Ségala, retrouvez les à :

**CARMAUX** au Pôle numérique (lundi, jeudi et vendredi 9h/12h30 - 14h/18h ; mardi et mercredi 14h/18h)

**VALDERIES** à l'association Ségaliens - mardi 8h/12h

Dans plusieurs villages une fois par mois, et notamment à **TANUS le 1<sup>er</sup> jeudi du mois !**

05 63 38 63 31 | [franceservices-cias@3c-s.fr](mailto:franceservices-cias@3c-s.fr)

**MIRANDOL-BOURGNONAC**

09 70 71 46 28 | [mfsmirandol@gmail.com](mailto:mfsmirandol@gmail.com)

Plus d'infos sur : [www.carmausin-segala.fr/france-services](http://www.carmausin-segala.fr/france-services)



**PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS**

## LA CASA, LE CENTRE SOCIAL QUI RÉPOND AUX BESOINS DES HABITANT·ES

Lieu d'animation, d'initiatives et de rencontres, le centre social intercommunal est un espace ouvert à tout le monde. Les animatrices œuvrent en Carmausin Ségala pour accompagner et valoriser les projets des habitant·e-s.

Elles proposent tout au long de l'année des animations intergénérationnelles, culturelles et familiales qui répondent à leurs besoins.

La participation des habitant·es est au cœur des activités du centre social.

Vous pouvez vous inscrire aux différentes animations proposées comme suggérer des idées d'ateliers, de sorties, d'événements, que vous souhaitez

réaliser ou mettre en place. Le centre social, c'est vous !



**LA CASA, CENTRE SOCIAL**

Bât. l'Annexe | 32ter av. Bouloc  
Torcatis à Carmaux

05 63 36 14 40

[centresocial-cias@3c-s.fr](mailto:centresocial-cias@3c-s.fr)

Sur le site de la 3CS : [www.carmausin-segala.fr](http://www.carmausin-segala.fr)

**Rubrique : animation-sociale**

Chaque mois, retrouvez sur le site internet, le programme des ateliers et animations partout en Carmausin-Ségala !



La CaSa Mobile est à Tanus  
(à côté de la mairie) **tous les 1<sup>er</sup>  
jeudis du mois de 9h30 à 12h.**

Avec son camion jaune, l'équipe de la CaSa se déplace dans les villages pour vous permettre de se retrouver, vous proposer des activités, d'échanger.

## VIE ASSOCIATIVE

### VALORISATION DU VIADUC DU VIAUR

Cette année, la 40<sup>e</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine a pour thème « Le patrimoine vivant ». Ce terme désigne des pratiques, des rituels, des danses, des moments festifs en lien avec un patrimoine culturel.

Sur notre territoire du Ségala, nous pouvons être fiers d'avoir un monument classé aux Monuments Historiques qu'est le Viaduc du Viaur.

L'association VVV, depuis sa création en 2016, ne ménage pas son énergie pour le faire redécouvrir, le mettre en valeur.

Cette année, nous aurons besoin de vous tous pour la réussite de ces Journées. Depuis des décennies, le viaduc est au centre de notre environnement. Qui ne l'a pas en décor pour son mariage, pour une soirée à l'ancien hôtel Angles, pour le passage du tour de France, les funambules Orsola, etc.

C'est sûr, nous avons tous dans nos albums, des photos le mettant en scène. Nous comptons sur vous pour nous prêter vos documents afin d'en



faire une exposition. Vous pouvez les déposer jusqu'au 15 août, à la mairie de Tauriac de Naucelle, ou à l'Agence Postale de Tanus (le matin du mardi au samedi) où ils seront identifiés.

Parlez-en autour de vous, les malles à souvenirs pourraient dévoiler bien de pépites ! Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre André Bec 07 77 14 93 78 ou Rolande Azam 06 24 12 02 47

## VIADUC DU VIAUR

### oreilles en BALADE

Dans le cadre de la candidature européenne au classement UNESCO, les Communautés de Communes Carmausin Ségala et Pays Ségali, ont financé ce projet de parcours sonores à la découverte du viaduc du Viaur. Le parcours comprend 3 arrêts, un côté Tanus à la terrasse du Yunnan, l'autre à l'aire de vision du Gô sur la RD 888 et enfin le troisième à la Halte Paul Bodin sur la commune de Tauriac de Naucelle.

Des QR Codes sont présents sur chaque totem. Il vous suffit de les flasher avec votre téléphone mobile et vous accédez directement aux documents sonores. C'est gratuit, accessible jour et nuit, seul ou en famille et il y a deux versions adultes et enfants.

Laissez-vous guider au gré des histoires racontées et vécues par les habitants du village et les élèves du territoire. Vous pouvez également, de chez vous, écouter ces témoignages sur le site :

[oreillesenbalade.eu/viaduc-du-viaur](http://oreillesenbalade.eu/viaduc-du-viaur)

A poster for the 'Faire Expo du Ségala' featuring the theme 'Par le petit bout de la lorgnette'. It includes the word 'TANUS' in large blue letters, a silhouette of a person with a telescope, and a photo of a stone building. Text on the poster includes: '« Regarder le village abandonné de Las Planques, c'est voir le détail qui en fait la beauté »', 'Observez, imaginez, créez...', 'Vos œuvres seront exposées le temps de la Foire Expo du Ségala, à la salle communale', and '2 et 3 SEPTEMBRE'. Logos for 'FOIRE EXPOSITION DU SEGALA' and 'Tanus' are at the bottom. A small text at the bottom says 'Règlement complet à consulter sur le site de la Foire www.foire-expo-segala.com'.

### CONCOURS, PAR LE PETIT BOUT DE LA LORNETTE

Dans le cadre de la Foire Expo du Ségala des 2 et 3 septembre, le pôle patrimoine organisera dans la salle communale une exposition sur des petits détails glanés à la chapelle ou ses abords, et qui en font la beauté.

Alors nous vous invitons tous à observer, créer et participer à la découverte de notre patrimoine. Vos œuvres, photos, peintures ou autres, sont à déposer à la mairie de Tanus avant le 21 août. Le règlement est à consulter sur le site de la Foire [www.foire-expo-segala.com](http://www.foire-expo-segala.com)

## LES AMIS DE LAS PLANQUES ET DU PATRIMOINE DE TANUS

L'association des Amis de Las Planques et du patrimoine de Tanus a pour objectif de participer à la sauvegarde du patrimoine de notre commune. Agir, organiser, maintenir, soutenir... sont autant d'actions possibles ; du débroussaillage à la reconstruction d'un mur en pierres effondré, de l'ouverture d'un lieu à son animation, les Journées Européennes du Patrimoine ou un événement spécifique pourvu qu'on parle du site : Chapelle de Las planques, village du même nom et passerelle sur le Viaur, sentiers de randonnée, Tanus le Vieux et son château, le Viaur et ses ruisseaux affluents, l'église de Saint-Salvy, le mobilier et les objets religieux originaires de Las Planques...

### Au programme 2023 :

- Ouverture de Las Planques et de Saint-Salvy les 16 et 17 septembre, Journées Européennes du Patrimoine
- Inauguration du sentier thématique et d'une sculpture offerte à Las Planques avec retraite aux flambeaux samedi 14 octobre.

Toute personne qui souhaite agir en faveur du patrimoine de Tanus est la bienvenue dans l'association. Des projets nombreux et variés sont en cours.

Contactez Monique PIASCO - Présidente  
au 06 19 23 05 20 (HR)

## TANUS DÉCOUVERTE ET LOISIRS

Le 9 juin, nous espérons que vous avez passé une belle soirée. En effet, nous avons travaillé en partenariat avec « Ségala Music Tour » et « Pollux Asso » pour vous offrir cette animation.

Ce fût le lancement de la saison estivale de la fameuse « Estafette », en présence des Présidents du Département du Tarn, de la 3CS, du Pays de l'Albigeois et des Bastides ainsi que du Maire de Tanus. Cette scène guinguette itinérante donnera des concerts musicaux dans le Carmausin-Ségala. Pour compléter cette soirée, nous avons fait de notre mieux pour vous offrir une restauration avec des traiteurs locaux.

Comme tous les étés, les dimanches matin de juillet et août, nous vous accueillerons sur la place de l'église pour les marchés de produits locaux. De nouveaux exposants se joindront aux anciens que nous remercions pour leur fidélité.

Tanus Découverte et Loisirs tiendra son stand où vous trouverez toute la documentation sur les activités touristiques de notre Ségala et vous proposera plusieurs animations pendant ces marchés.

**SAMEDI 14 OCTOBRE 17H00**  
RDV PARKING  
CHAPELLE DE LAS PLANQUES

**TANUS**  
SUR LES PAS  
de Candie  
LE CHEMIN DE LAS PLANQUES

**RETRAITE AUX FLAMBEAUX**  
INAUGURATIONS

Journée reportée en cas de pluie

**PIQUE NIQUE**  
**CONTES ET ANIMATIONS MUSICALES**

Contact : lesamisdelasplanques@yahoo.fr

Conception : Marlièvre@

Carmausin Ségala  
Les Amis de Las Planques et du Patrimoine de Tanus  
Tanus Découverte et Loisirs  
Tanus DÉPARTEMENT DU TARN MAIRIE

**Les Amis de Las Planques et du Patrimoine de Tanus**  
Mairie - 24, avenue Paul Bodin 81190 TANUS  
lesamisdelasplanques@yahoo.fr

- **Des vide-greniers** les 2 et 31 juillet
- **Des randonnées** les 23 juillet et 27 août
- **Lous Clavelous, danseurs folkloriques** le 16 juillet
- Le 6 août les enfants et les grands pourront faire **un tour dans le « camion-pompiers »** grâce à Jan Spaens
- Le 20 août, vous vous amusez avec les **Jeux en bois**

Nous terminerons le 27 août avec le tirage de la tombola (n'oubliez pas de demander votre carte de fidélité) et nous partagerons le verre de l'amitié.

TDL travaille également sur le traditionnel spectacle automnal de théâtre ou chansons. Nous vous en reparlerons.

Vous avez un peu de temps libre, vous souhaitez vous joindre à nous, alors contactez-nous par courriel à : [tanus.decouverte.loisirs@orange.fr](mailto:tanus.decouverte.loisirs@orange.fr)

## VIE ASSOCIATIVE

### COMITÉ DES FÊTES

Retour sur l'année du comité des Fêtes

#### PENTECÔTE 2023

C'est avec un grand bonheur que le comité des fêtes s'est attelé à la difficile tâche de faire une fête aussi réussie qu'en 2022, année de tous les records pour le comité. Mais le pari est tenu.



La fête 2023 a été une pure réussite. On espère évidemment que l'édition 2024 soit du même acabit.



#### AUBADES 2023

Avant la fête, il y avait les aubades. On vous partage quelques images de ces aubades qui ont été un grand cru. Encore merci pour votre accueil et votre soutien qui sont indispensables pour nous. On vous donne rendez-vous dorénavant et déjà le dimanche 6 août 2023 pour une nouvelle édition des grillades et à l'année prochaine !



#### GRILLADES 2022

Autre événement réussi l'année dernière, les grillades. Avec pour grands vainqueurs, la convivialité et les ventres bien remplis. Aucun doute que la prochaine édition sera toute aussi réussie.



#### INTERVILLAGE À MOULARES

Cette année, nos voisins de Moulares ont organisé un grand tournoi intervillage opposant les comités des villages alentours. L'occasion pour les jeunes de Tanus d'aller défendre les couleurs de notre commune.



Le résultat sportif n'a pas été présent pour nos verts (en rose ce jour là), mais tout le monde s'est bien amusé et c'est bien là le principal. Encore bravo au comité des Fêtes de Moulares-Crespin pour l'organisation de l'événement et rendez-vous autour du 15 août pour la revanche.

## QU'EST-CE QU'IL SE PASSE À LA CROUZIE ?

L'association Debout Les Yeux reste très active et se développe encore pour continuer de favoriser l'accès à la culture et le lien social sur notre territoire !

### SES ACTIVITES

**Le Café Associatif :** tous les vendredis à partir de 19h les bénévoles vous attendent pour des scènes ouvertes (1<sup>er</sup> vendredi du mois), des jeux, des découvertes ou simplement pour le plaisir de se retrouver autour d'un verre ou d'un repas cuisiné sur place avec des produits locaux.



café asso



concert



résidence d'artiste



**Les Évènements Culturels :** au moins une fois par mois, l'association propose un spectacle, concert, des démonstration, etc. Tous les ans l'association vous invite au Festival Atôme Crouzié en mai et à son Marché d'Hiver en décembre.

**Les Résidences d'Artistes :** toute l'année elle accueille des artistes du spectacle vivant ou des arts plastiques (création, enregistrement, scénographie...).

### NOUVEAU : DÈS SEPTEMBRE

**Les Cours Hebdomadaires :** pour toute l'année et en partenariat avec des intervenants qualifiés, Debout Les Yeux proposera des cours de Boxe Française et de Découverte des Arts du Cirque !

**Les Ateliers créatifs, Stages et Autres :** le samedi ou le dimanche des ateliers thématiques, initiations, stages, cours et autres activités dans différentes disciplines artistiques, créatives et sportives seront organisés.

**DÈS LA RENTRÉE À TANUS COURS DE BOXE FRANÇAISE**  
Et autres  
Arts Martiaux Français  
Lieu-dit La Crouzié 81190 Tanus  
Tous les jeudis de 19H à 21H  
Ados/Adultes, à partir de 15 ans  
Inscriptions : deboutlesyeux@gmail.com / 06.69.18.67.86  
Plus d'infos : www.deboutlesyeux.com / [Facebook icon] [Instagram icon]  
Proposé par : Debout les Yeux et l'Ecole des Arts Martiaux Français

### MAIS AUSSI :

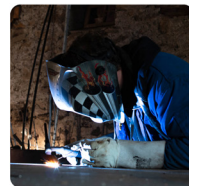
La Crouzié est également un lieu de travail partagé où cohabitent des artisans des métiers du fer, du bois et du cuir.

L'Association La Crouzié des Métiers valorise les métiers artisanaux en proposant notamment des stages, des initiations et de la location d'espaces ponctuels aux professionnels.

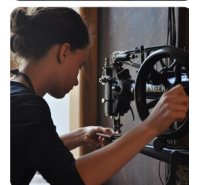
Une salle de réunion est également proposée à la location pour les entreprises, associations ou autres.

Artisans du

FER



CUIR



BOIS



et 

Association La Crouzié des Métiers

Informations sur l'ensemble des activités de la Crouzié : [www.deboutlesyeux.com](http://www.deboutlesyeux.com)



## VIE DES ENTREPRISES

### UNE AGENCE IMMOBILIÈRE SPÉCIALISÉE DANS LES BIENS RURAUX



Après une première agence ouverte en 2021 sur la commune de Mirandol-Bourgnounac, s'installer à Tanus s'est imposé comme une évidence.

Sabine détient le titre d'expert immobilier en valeur vénale, elle est diplômée de l'école supérieure des professions immobilières et forte de 15 ans d'expérience agricole, polyculture élevage.

Elle démarre son activité immobilière en mai 2016, spécialisée en propriétés Agricoles et Équestres, elle élargit sa gamme avec les gîtes, résidences secondaires puis maisons de village car la demande est là.



La mise en valeur des biens ( photos HDR, vidéo, drones, vitrine dynamique...) plait aux vendeurs et le résultat est au rendez-vous. Elle a à cœur d'offrir au mode rural toutes les technologies et tous les supports de communication qu'il mérite.

Elle est rejoint très vite par Fany, assistante administrative ; Mathilde, chargée de communication digitale et Audrey conseillère immobilier et habitante Tanusienne.

Le Ségala et la vallée du Viaur sont leur secteur de prédilection. La campagne leur terrain de jeu...

L'équipe souhaite remercier les propriétaires du local, pour lui avoir accordé leur confiance et pour leur bienveillance ainsi que la mairie de Tanus pour son accueil et ses encouragements.

Au plaisir de vous rencontrer :

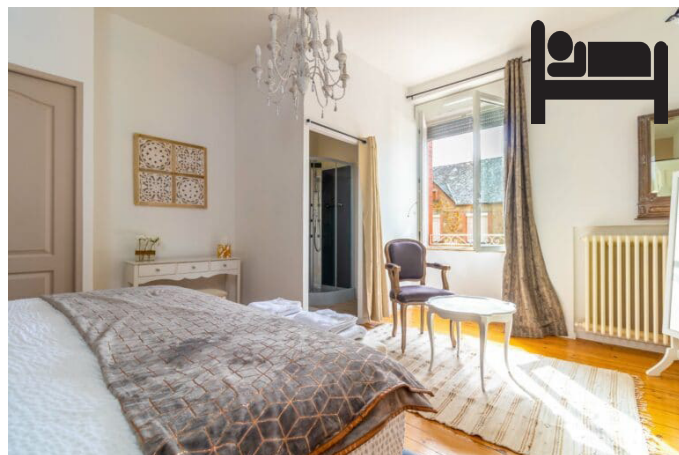
39 Av Paul BODIN | [contact@immobilier-rural.com](mailto:contact@immobilier-rural.com)  
Sabine : 06 30 55 98 21 | Audrey : 06 32 04 64 36  
[www.immobilier-rural.com](http://www.immobilier-rural.com)

### LES VOYAGEURS



L'Hôtel des Voyageurs devient Les Voyageurs avec maintien de la restauration et l'ouverture d'une épicerie Carrefour Proxi. Courant juin, Carrefour Proxi sera ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 15h à 19h30, le samedi de 7h30 à 12h30. L'épicerie sera ouverte le dimanche matin de 7h30 à 12h30 les mois de juillet et août.

La grande salle de restaurant accueillera les repas de midi du lundi au vendredi avec la formule du jour. Le traditionnel repas Tête de Veau sera maintenu les 3<sup>e</sup> mardis du mois.



### MAISON D'HÔTES "LA VOIE DU VIAUR"

Dalila et Marc sont heureux de vous accueillir depuis un an dans leur chaleureuse Maison d'Hôtes "La Voie du Viaur" située à Tanus, à la frontière entre le département du Tarn et de l'Aveyron au cœur du Ségala et d'un patrimoine naturel remarquable (Site Natura 2000).

Natifs de Montpellier, nous avons posé nos valises dans le village de Tanus car il est idéalement situé (la région des "cents vallées") qui nous a séduit par sa diversité culturelle, historique, son environnement naturel et par sa proximité immédiate avec des lieux touristiques remarquables.

Nous proposons 3 chambres avec salle de bain privative, toutes décorées avec soin, et dotées d'une literie d'excellente qualité (oreillers à mémoire de forme à disposition). Toutes les chambres sont situées à l'étage où se trouve également un salon/tisanerie où vous pourrez vous relaxer après vos déambulations. Pour votre confort, vous aurez également la possibilité de profiter d'une terrasse privée avec mobilier de jardin et barbecue.

Un petit déjeuner composé de produits frais est servi le matin entre 7h30 et 8h00 et à partir du mois de juin la table d'hôtes.

Pour les plus sportifs, nous mettons également à disposition des vélos électriques pour arpenter sur deux roues les chemins de la vallée. Des activités de plein air sont également disponibles à proximité comme la base de loisir du Roucarié, ou encore la découverte du Tarn ou du Viaur en Canoë...

Notre maison d'hôtes a obtenu depuis janvier 2023 le label Clévacances avec un niveau de confort de 3 clés. L'établissement est ouvert toute l'année !